

Comment les Foodtechs rémunèrent-elles leurs livreurs ?

Les livreurs dénoncent régulièrement les conditions de rémunération appliquées par les plateformes. Qui fait quoi ? Revue de détail.

Article initialement publié en septembre 2019

C'est une récrimination récurrente : les plateformes de livraison de repas traitent mal leurs livreurs. Sans contrat puisqu'ils sont indépendants, les livreurs sont soumis au bon vouloir des algorithmes qui distribuent les tournées. Et pour une rétribution qu'ils jugent bien mince. Néanmoins, toutes les plateformes n'ont pas adopté les mêmes systèmes de rémunération.

Deliveroo, la course au temps

C'est le changement qui a mis le feu aux poudres. Alors que l'entreprise proposait jusqu'à cet été un prix fixe pour les courses dites « courtes » (4,80 euros à Paris, un peu moins dans les autres métropoles), Deliveroo fixe désormais la rémunération de la course en fonction du temps estimé de livraison, sans prix plancher. Selon 20 Minutes, les courses se décomposent en trois catégories : moins de 10 minutes (courtes), de 10 à 30 minutes (moyennes) et plus de 30 minutes (longues). « *Le prix proposé aux livreurs tient compte du temps passé pour se rendre au restaurant, le temps d'attente au restaurant et le temps passé pour se rendre jusqu'au client* », précise Deliveroo dans un communiqué publié en août. « *Deliveroo investit davantage dans la rémunération des livreurs pour les courses de distance intermédiaire et longue, c'est à dire de plus de 10 minutes* », explique l'entreprise pour justifier

la baisse de rémunération des courses courtes. Sans plus de précision sur la méthode de calcul. Contacté, Deliveroo a indiqué que « *malheureusement [l'entreprise] ne [peut] pas communiquer en détail sur le calcul de la rémunération des livreurs* » .

UberEats, la distance pour variable

UberEats, de son côté, intègre trois éléments pour fixer le prix d'une course : la prise en charge au restaurant, la dépose au client et la distance au kilomètre. S'ajoutent à cela les éventuelles tarifications exceptionnelles (bonus, notamment en période de pluie ou de forte demande). En revanche, depuis début février, Uber ne prélève plus de frais de service.

La rémunération des livreurs a été modifiée fin septembre 2019 pour les nouveaux livreurs s'inscrivant sur l'application, afin de favoriser les courses courtes distances, défend l'entreprise. Deux modèles cohabitent donc, comme l'indique le site spécialisé Les Coursiers Français : celui pour les anciens livreurs et celui pour les nouveaux livreurs. Une nouvelle modification en février a cette fois fait chuter les frais de service mais a encore complexifié la grille des rémunérations, synthétisée par le site spécialisé CoursierJob.

Foodchéri rémunère les plages-horaires travaillées

Contrairement aux deux poids lourds de la livraison, Foodchéri a fait le choix de rémunérer les plages-horaires travaillées - et non de payer les livreurs à la course. Même si aucune commande n'est livrée, la tournée est intégralement payée si le livreur s'y est inscrit et s'est rendu disponible. En renonçant à la livraison sur demande et en optant pour les pré-commandes sur des créneaux de 30 à 60 minutes en fonction de la distance à parcourir, Foodchéri optimise son système de livraison.

Les tournées sont payées 36 euros pour trois heures, soit environ 12 euros de l'heure, hors bonus pour les livreurs à vélo, 60 euros pour les livreurs en triporteur.

Trois types de bonus sont cumulables :

Un bonus semaine : 10 euros pour 39 commandes livrées, 20 euros au-delà de 65.

Un bonus mois : 30 euros pour 260 commandes livrées, 40 euros au-delà de 455.

Un bonus pluie : 5 euros par tournée en conditions météo difficiles.

Nestor offre un minimum garanti de 15 euros par créneau travaillé

Contacté, Nestor n'a pour l'instant pas répondu à nos sollicitations. Selon les informations présentées sur le site Les Coursiers français, l'entreprise a elle aussi fait le choix de rémunérer ses livreurs à la tournée. L'entreprise permet à ses livreurs de réserver des plages horaires sur lesquelles ils seront rémunérés à la fois à l'heure et à la course, avec un minimum garanti de 15 euros par créneau. Pour ceux qui ne réserveraient pas de plage horaire à l'avance, la rémunération se fait uniquement à la course. Ainsi, les livreurs qui ont réservé une tournée sont payés 7,50 euros de l'heure, auxquels il faut ajouter 1,50 euros par livraison (2 euros au-delà de 25 tournées). Sans créneau réservé, les livreurs sont payés 3,50 euros par livraison.

L'entreprise propose également un certain nombre de bonus :

Les nouveaux livreurs touchent 20 euros après les 15 premiers créneaux travaillés.

Un bonus efficacité : 40 euros pour 200 à 249 repas livrés dans le mois, 70 euros entre 250 et 299 et 100 euros au-delà de 300.

Un bonus pluie de 7 euros par créneau au-delà de 0,4 mm de précipitations.

Une prime spéciale de 5 à 10 euros pour les périodes de forte demande.

La rémunération totalisant l'ensemble de ces variables est intégralement reversée au livreur, Nestor prélevant une commission sur le prix payé par le client.

Frichti, le modèle hybride

La marque présente un modèle hybride, au croisement entre les options des startups françaises (Foodchéri et Nestor) et des poids lourds (Deliveroo et UberEats). La startup propose ainsi une rémunération garantie de 5 euros par heure travaillée. S'additionnent ensuite une rémunération à l'heure travaillée, à la livraison et une variable distance. Les livreurs sont payés 5 euros par heure travaillée, auxquels il faut ajouter 0,50 euro par livraison ainsi qu'un coefficient par kilomètre parcouru selon le service et la zone de livraison (de 0,50 à 1,50 euro, détaille le site Les Coursiers français).

Côté bonus, la startup offre 75 euros pour 200 à 299 livraisons effectuées par quinzaine, 100 euros entre 300 et 399 et 125 euros pour plus de 400.

Vous êtes livreur·se et vous avez des précisions à apporter ? N'hésitez pas à nous contacter

Article écrit par GERALDINE RUSSELL